

Référence : C.N.176.2020.TREATIES-XXVII.7.c (Notification dépositaire)

AMENDEMENT DE DOHA AU PROTOCOLE DE KYOTO
DOHA, 8 DÉCEMBRE 2012

SÉNÉGAL : ACCEPTATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 27 mai 2020.

Le 28 mai 2020

